

## **Type de réunion**

Réunion de collège public

### **13 « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? »**

#### 1/ Définition(s) de l'élève en grande difficulté

Pour les élèves présents : ce sont les non voyants, ceux qui souffrent d'un handicap physique qui sont en grande difficulté (pour se déplacer, pour suivre, il faut ralentir pour eux).

Pour les adultes : ce sont ceux qui ne trouvent pas de sens à ce qu'ils font, (pourquoi sont-ils à l'école ?), ceux qui décrochent, ceux qui sont inattentifs, quelquefois violents, incivils...

#### 2/ Le collège actuel et les élèves en grande difficulté

2.1 - La proportion. Environ 7 à 10% ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux, n'ont pas de qualification à leur sortie de l'école. Après avoir diminué, cette proportion tend à stagner ces dernières années.

#### 2.2 - L'hétérogénéité, réelle des classes, et l'organisation du collège

En tant que telle, elle semble plutôt bénéfique à la masse des élèves, pour autant, certains dispositifs (Segpa, par exemple) ont été détournés de leur destination première et n'accueillent plus les élèves qui pourtant pourraient bénéficier de cet enseignement. On se demande par conséquent si le système ne produit pas des élèves en difficulté par la suppression de classes différentes qui permettraient de diversifier les accueils, sous couvert de ne pas faire de filières.

Dans le système actuel du collège, ces classes ne sont pas valorisées, parce que, entre autres, le collège est construit sur le modèle du lycée, pas du primaire.

L'organisation du collège a donc son importance puisque l'on voit en lycée des élèves en grande difficulté qui se reconstruisent parce que ils sont en 3ème pro, même si ce n'est pas très facile.

#### 2.3 - L'hétérogénéité et les contenus

Beaucoup d'élèves ont du mal à entrer dans un enseignement trop axé sur la théorie, un enseignement manuel manque, or cela correspond souvent bien à ces élèves, ; il faudrait le réhabiliter. L'analyse et la réflexion ne sont pas tout.

Pour autant, faut-il opposer les enseignements et compétences intellectuels et manuels ? Les deux peuvent cohabiter.

Se pose aussi la question de la prise en compte de la diversité par l'enseignant : quelle latitude a-t-il ? dans le temps du cours ? dans l'enseignement ?

#### 3/ Quelques pistes pour améliorer la prise en charge des élèves en grande difficulté

##### 3.1 - Sur les contenus enseignés

Un élève en difficulté doit-il continuer à recevoir un enseignement qu'il ne comprend pas ? Quels sont les objectifs du collège ? Former des mathématiciens, des géographes... ou donner des bases communes à tous ?

Les élèves en difficulté s'investissent beaucoup dans certains cours (technologie notamment où ils sont acteurs) dans lesquelles les approches sont plus concrètes, plus pratiques... Il faut prendre en compte d'autres compétences que celles liées à l'apprentissage, à l'intellect. Les approches doivent être à la

fois pratiques et abstraites pour que les élèves puissent exprimer leurs différentes compétences. Cela pose le problème de la conception des programmes du collège

Certains participants mettent en garde contre une sélection entre les savoirs : comment savoir ce qui servira ou pas ? D'où une nuance apportée à cette proposition : il ne s'agit pas qu'ils n'abordent pas du tout une matière, mais à un moment, il devrait être possible de dire « on arrête » ; il devrait être possible de ne plus en rajouter parce que, si à ce stade, tel élève n'a pas les bases, il ne peut pas progresser, il faut lui laisser du temps pour développer les autres matières. Ou il faudrait lui permettre de reprendre juste les bases dans la matière où il bloque sans vouloir aller plus loin que ces bases du programme.

Certains participants font référence à l'école primaire où, semble-t-il, on peut travailler avec un élève dans sa globalité, où l'on peut l'accompagner réellement. Mais comment accepter d'enseigner autre chose que la discipline dans laquelle on a été formé(e) et pour laquelle on se sent compétent(e) ?

Il serait peut-être nécessaire que l'équipe éducative dispose de plus d'autonomie pour prendre en charge ces élèves en difficulté.

## **14 « Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ? »**

### 1/ Situation au collège actuellement

Le collège accueille des élèves amblyopes, et aussi des aveugles complets, des élèves déficients auditifs et moteurs.

Il s'agit, semble-t-il, d'un dispositif d'accueil unique en France puisque les élèves handicapés suivent les cours avec les autres élèves et partagent les mêmes activités. Pour autant, le collège n'a pas le label UPI.

L'accueil a démarré contre l'avis de beaucoup : crainte de manque de formation, de moyens, de compétences. Certains de ces élèves n'ont pas que des handicaps physiques, ils ont en plus des difficultés scolaires.

### 2/Effets de la scolarisation des élèves handicapés, questions.

Le collège n'a pas les moyens de l'UPI et a des difficultés à obtenir un poste auxiliaire de vie. On constate aussi qu'une réduction d'un poste à un demi-poste vient d'intervenir, alors que le nombre de ces élèves a augmenté et que les handicaps sont plus lourds que l'an dernier. (3 élèves aveugles complets).

Tous ne présentent pas la même gravité dans le handicap : les plus « légers » (amblyopes) sont de fait délaissés depuis que des aveugles complets sont arrivés. Dans une 4ème à effectifs allégés, on a réuni des élèves lents, en difficulté, motivés et deux de ces élèves là.

Certains enseignants se plaignent de ne pas avoir d'évaluation de ce qu'ils font, ils travaillent en tâtonnant, procédant par essai et erreurs.

Il a fallu introduire de nouvelles méthodes de travail et mettre en place une structure un peu particulière : alignements horaires, ralentissement pendant les cours, obligation de parler clairement d'oraliser.

Ces élèves occupent une place spécifique dans la classe mais leur présence peut aider d'autres élèves en difficulté. Restent-ils pour autant entre eux ? Les avis sont partagés : leur fréquentation apprend à vivre avec les autres et certains élèves portent une grande attention à leurs camarades handicapés mais pas toujours.

Le collège n'est pas seulement un lieu de socialisation. La scolarisation de ces élèves pose des problèmes de formation, de bricolage, d'accompagnement de ces élèves. Certains enseignants ont

l'impression d'avoir dû abandonner d'autres élèves pour se focaliser sur ces quelques élèves. Si ça continue, le risque existe qu'on fasse pour eux comme pour les autres élèves en difficulté : rien de très spécial pour leur progression parce que les moyens seront insuffisants. Chacun d'entre eux a un dossier retraçant entre autres son parcours pédagogique

## **15 « Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ? »**

### 1/ Remarques générales

Le collège ne transmet pas que des connaissances

Il s'appuie aussi sur certaines références et valeurs. Les participants se sont interrogés sur les valeurs qu'on doit transmettre. A-t-on même le droit de transmettre des valeurs ? Que faire lorsque ces valeurs sont différentes de celles de la famille ? On dit un peut vite qu'« au collège il y a des incivilités » alors que les enfants sont tout aussi bien incivils à la maison. On entend aussi dire : « il faut qu'au collège ils apprennent le respect » alors que c'est d'abord leur rôle de parents. Comment instaurer un rapport commun à la loi ?

L'accueil d'élèves handicapés a entraîné chez les autres élèves plus de tolérance et une baisse des incivilités.

### 2/ Comment réduire les incivilités et les violences ?

Pour cela, il faudrait :

- une société plus juste.

-expliquer et construire la règle de manière concertée. Par exemple dans le règlement intérieur figure un paragraphe consacré aux droits et devoirs des élèves ; certains éléments ne sont pas négociables, d'autres pourraient être décidés après concertation. Certains proposent de construire la règle avec les élèves, afin qu'ils lui donnent du sens. On peut construire avec eux les « décrets d'application » dans la classe. Mais cela demande du temps.

- Eduquer au respect de la loi : la loi nous précède ( elle a été construite par d'autres dans l'intérêt de tous), nous devons accepter le fait qu'il est nécessaire pour tous de la respecter. Cette éducation ne se fait pas uniquement à l'école.

---

## **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Revoir les contenus enseignés au collège pour faire une place à tous les élèves (y compris ceux en grande difficulté ou handicapés) :

- diversifier les exigences vis à vis des élèves, les méthodes d'approche (concret/abstrait) ;
- ne pas figer les groupes et/ou les classes ;
- ne pas pour autant (re)créer des voies de garage dans les orientations.

**2** Faire en sorte que les élèves en difficulté (quelle qu'elle soit) soient accompagnés tout au long de leur scolarité, par exemple, par un référent.

**3** Créer, au sein du collège, des conditions favorables à la prise en charge de l'ensemble des élèves :

- donner plus d'autonomie aux équipes éducatives,
- donner plus de place à la concertation et à la communication.